

Texte d'ANALYSE
n°02/2013

FEMMES ET SOUCI DE LA NATURE : CONSTRUCTION SOCIALE ET ENJEUX

Publication sur site web :
2013

L'auteure

Claudine LIENARD, est paysagiste de formation, coordinatrice de projets à l'Université des Femmes. Militante écologiste et féministe, elle a coordonné la revue des Amis de la Terre-Belgique et participe aux activités de la Marche mondiale des Femmes depuis ses débuts en Belgique.

INTRODUCTION

Les femmes seraient, « par nature », davantage concernées par la protection de leur environnement, gage d'un accueil optimal à la vie qu'elles transmettent et elles seules. Ce postulat semble difficile à remettre en cause tant il s'est consolidé au fil du temps à travers une imprégnation sociale à la fois scientifique, idéologique ou culturelle. Il mérite pourtant d'être interrogé, à la lumière des questionnements et études féministes, car il participe aux fondations d'une organisation de nos sociétés qui induit des inégalités entre hommes et femmes et pénalise ces dernières dans leurs aspirations à un plein épanouissement économique et citoyen. Quels enjeux se cachent derrière cette féminisation du lien à la « mère-nature » ? Et quelles pistes pourrait-on envisager pour que les savoirs et les priorités des femmes en matière de sauvegarde de la planète et de ses ressources ne servent pas de prétextes à leur exclusion de secteurs de travail, de volets du développement socio-économique voire de processus de décision politique ?

¹ « Ecologie et féminisme : un tandem ? », *Chronique féministe*, n°107, Université des Femmes asbl, janvier-juin 2011.

L'Université des Femmes a publié, dans le numéro 107¹ de sa revue, *Chronique féministe*, un dossier sur les liens – à la fois historiques, politiques, idéologiques et concrets – qui se sont noués entre l'écologie et le féminisme. C'est en puisant notamment dans ses différents apports venus d'auteures engagées dans le journalisme, la recherche scientifique, la militance politique, syndicale et associative, que nous allons tenter de prendre un peu de recul face à cette connivence évidente – au premier abord – des femmes et de la nature, connivence qui les inclinerait donc de manière privilégiée à protéger l'environnement naturel de la société humaine.

Examinée à partir des mouvements « verts » actifs en Belgique, cette connivence a une historicité certaine et pourrait sans doute être davantage valorisée dans les actions rendues nécessaires par les défis climatiques et environnementaux mis en évidence de plus en plus précisément depuis la fin du XX^e siècle. Cette historicité ne peut toutefois pas occulter la construction sociale qui apparaît lorsque la relation des femmes à la nature est mise en perspective avec une

approche féministe, révélant son inscription dans le contexte de domination masculine d'un patriarcat encore bien vivace.

FEMMES ET NATURE : UN RAPPORT CONSTRUIT

La force des stéréotypes

² VAN DEN BERG Agnes, DE HEK Esther, « Groene kansen voor de jeugd », Alterra Wageningen UR et Landbouw, natuur en voedselkwaliteit, 2009, p. 10 cité par ETIENNE Jan, « Vivre avec la nature. La nature nous fait du bien ! », dans *Equilibre*, juillet 2011, p. 36.

« Quand je ne me sens pas en forme, je vais m'asseoir un moment dans un arbre. Tout seul... et après je me sens de nouveau bien »². C'est un garçon de neuf ans qui parle, en réponse aux questions d'une chercheuse désireuse de savoir ce qui attire les jeunes dans la nature. Son contact contribue en effet à restaurer notre équilibre mental. Les chercheurs-e-s relient cet impact bénéfique aux souvenirs inconscients des temps lointains de notre histoire où nous vivions libres dans une nature indomptée et où la vue d'un bosquet susceptible de servir d'abri, de lieu d'observation, nous rassurait. A l'époque actuelle, nous restons en partie conditionné-e-s par ces réminiscences lointaines qui ont, au fil du temps, nourri les stéréotypes, ces figures mentales de référence qui nous aident à classer, comparer, apprécier ce qui nous arrive. Qu'il s'agisse de rencontres de personnes, de découvertes de nouveaux objets ou d'expériences d'évènements inédits, il nous est toujours nécessaire de percevoir si cette nouveauté est intéressante ou dangereuse. Notre cerveau actionne alors un mécanisme de comparaison avec des éléments connus regroupés selon des figures archétypales. Cela se fait rapidement et de manière non-consciente, à tel point que nous ne savons plus que notre appréciation se base en grande partie sur cette habitude mentale et qu'il peut être judicieux, parfois, d'y revenir de manière consciente cette fois pour éviter des erreurs de jugement.

Dans ces stéréotypes, ces modèles, nous trouvons ceux de la femme et de l'homme, de la petite fille, du petit garçon. Le caractère inconscient du mécanisme mental qui fait émerger dans notre pensée ces représentations de référence lorsque nous évoquons ces différents personnages induit une impression de « naturel ». Ces modèles, régulièrement activés, sont devenus si familiers qu'ils semblent avoir toujours existé, avant même d'être appréhendés par la pensée humaine. La sociologie et les sciences psychologiques ont pourtant montré que ces modèles étaient bien construits à travers toute une série d'interactions avec le milieu familial, l'école, les médias, l'environnement... etc. Cette construction se fait à l'échelle d'une vie en ce qui concerne la personne, mais aussi sur des siècles à l'échelle d'une société. Les stéréotypes issus de ces évolutions se révèlent généralement fort utiles à l'appréhension de ce qui nous arrive. Ils se révèlent aussi parfois inadaptés au contexte actuel, voire nuisibles.

C'est le cas des stéréotypes sexistes qui pénalisent les femmes et les hommes dans leur marche vers l'égalité, notamment en légitimant des options plus consensuelles comme la complémentarité des sexes.

Or, dans ces stéréotypes, revient souvent l'attribution d'une inclination plus forte pour la nature à la femme-type. Cette inclination, elle aussi, s'est toutefois construite dans un processus social que l'on peut questionner pour le modifier si nécessaire. Pour comprendre que, non seulement, il n'existe pas de lien particulier avec la nature dans la nature des femmes mais que cette nature propre aux femmes n'existe pas non plus, il faut remonter le processus de construction depuis les temps lointains où l'espèce humaine s'est posée la question « qu'est-ce qu'un homme, qu'est-ce qu'une femme ? ».

La pertinence du caractère biologique

Est-on femme par essence ? Est-ce inné pour les femmes de s'occuper du foyer alors qu'elles étaient au départ vouées plutôt à parcourir la nature pour assurer la cueillette et approvisionner leurs familles dans la Préhistoire ? Est-ce parce qu'elles ont, comme le dit Chris Paulis³, physiquement tout ce qu'il faut pour allaiter et s'occuper d'un enfant que cela leur incombe ?

Cette question de la différenciation biologique est tellement évoquée lorsqu'il s'agit de déterminer les différenciations sociales qui marquent la vie des hommes et des femmes que l'Université des Femmes a organisé en mai 2010 une journée d'étude⁴ sur la distinction de l'inné et de l'acquis. Les différents exposés, consacrés à l'éducation, au fonctionnement cérébral, ... ont établi qu'il était très douteux d'évoquer les différenciations biologiques pour légitimer les inégalités sociales basées sur le sexe.

Que signifie d'abord la notion de « sexe biologique » ? La sociologue Elsa Dorlin invite à distinguer genre, sexe biologique et sexualité. Pour elle, « ce que nous appelons communément le 'sexe biologique' renvoie bien davantage aux rôles et comportements sexuels, qu'à un processus biologique de sexuation »⁵. Ce processus lui-même fait débat dans les milieux scientifiques sans doute parce que le caractère remarquablement inachevé du bébé humain lorsqu'il vient au monde implique que son environnement intervient pour beaucoup dans son évolution y compris physique. La neurologue Catherine Vidal montre par ses travaux que rien, à l'heure actuelle, ne permet scientifiquement de poser une différence entre les cerveaux des femmes et ceux des hommes tant la plasticité de cet organe est grande. Nous naissons avec 10% environ des connexions neuronales (les synapses) qui nous sont nécessaires. Le reste s'établit après la naissance en fonction de nos expériences de vie et des interactions avec notre environnement y compris humain. Dans ce processus, interviennent d'innombrables

³ PAULIS Chris, « Allaitement au sein et naturalisme, une désinformation structurée ? », dans *Chronique féministe*, n°107, janvier-juin 2011, p. 28-36.

⁴ voir le programme de la Journée d'Etude *Inné ou acquis ? Sexes, genre et éducation* du 27 mai 2010 sur le site de l'UF www.universitedesfemmes.be

⁵ DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, Presses universitaires de France, 2008, p. 36.

injonctions à devenir une fille ou un garçon.

Plus largement, la détermination scientifique des sexes a évolué au cours du temps. Ainsi, les médecins de l'Antiquité n'envisageaient qu'un seul sexe et deux genres. Ils répartissaient les humains sur une échelle allant du mâle au moindre mâle, les femmes se retrouvant dans cette dernière position. La définition scientifique du sexe biologique s'est basée tantôt sur les humeurs, les organes, les hormones, les chromosomes ... mais la science posait de toute façon qu'il n'existe pas, sur base de chacun de ces paramètres ou sur la conjugaison de ceux-ci, un être humain qui soit de type 100% masculin ou 100% féminin.

En outre, les travaux de la philosophe des sciences Cynthia Kraus montrent bien « qu'il n'y a pas toujours recoupement entre les différents 'types' de sexe : sexe hormonal, sexe phénotypique (physiologique), sexe gonadique (des glandes sexuelles [...]), chromosomique (des chromosomes), génique (des gènes). [...] Les différents critères qui permettent de définir le sexe d'un point de vue biologique ne coïncident toujours que dans nos représentations de la norme, dans nos représentations sociales »⁶.

⁶ CARNINO Guillaume, *Pour en finir avec le sexisme*, Paris, Editions l'Echappée, 2005.

On a ensuite catégorisé les sexes à partir des comportements et là, la référence à la nature est apparue car il fallait bien un point de comparaison. Les attitudes humaines ont été jugées en fonction de leur similitude avec les comportements des animaux voire des plantes. Ces comparaisons ont évolué également. Ainsi, le modèle de la différenciation des sexes basé sur la norme de l'hétérosexualité a longtemps occulté le fait que l'on trouve de tout dans la nature. Simplement, on n'a pas voulu le voir pendant longtemps. Les observations étaient également interprétées différemment selon les attentes sociales, les époques, les lieux.

On sait maintenant que l'homosexualité existe entre les animaux, que le soin de la progéniture est à géométrie très variable, que le fameux instinct maternel n'existe pas, etc.

Thierry Hoquet, philosophe et chercheur sur les questions de genre et de sexualités dans les sciences naturelles et biologiques, remarque ainsi « qu'il existe bien sûr des différences biologiques entre les individus, mais il y a ensuite tout ce que les sociétés en font ; tout ce qu'elles veulent leur faire dire ». Est-ce masculin d'avoir des poils ? Féminin d'être doux et attentif aux autres ? La réponse varie selon le temps, le contexte culturel, etc. Le philosophe conclut que « la naturalisation est une impasse » et que « la question de l'organisation de la société humaine relève de choix politiques. C'est à la société, non à la nature, qu'il revient de décider ce qui est acceptable comme mode de vie »⁷.

⁷ DUVERGER Sylvie, *Qui a peur des études de genre ... et de la biologie ?* Entretien de Malek Bouyahia et Mélanie Pétrémont avec Thierry Hoquet, 7 septembre 2011, disponible sur <http://feministesentousgenres.blogs.nouvelobs.com/archive/2011/09/07/qui-a-peur-des-etudes-de-genre-et-de-la-biologie.html>

⁸ HERITIER Françoise,
*Hommes, femmes, la
construction de la différence*,
Paris, Editions Le Pommier et
Cité des Sciences et de
l'Industrie, 2005, p. 24.

Le poids de l'histoire

La faculté des femmes de fabriquer des enfants de leur sexe mais aussi de l'autre sexe, le rôle des relations sexuelles ont conduit à percevoir la femme à partir de son ventre. Ce ventre des femmes a été vu comme « un lieu d'hébergement ou un terreau pour un produit dont la fabrication hétérosexuée ne dépend pas d'elles »⁸. Au contraire des hommes qui intervenaient sur la nature par l'acte sexuel, les femmes ont ainsi été perçues, à travers la maternité, comme soumises à des forces qui les dépassent et qui « *relèvent de la nature* ».

Les femmes, de plus, perdent leur sang régulièrement sans pouvoir l'empêcher. Cette perte périodique de sang a conduit à les voir comme des êtres faibles, impurs. Le risque d'hémorragie qu'elles couraient sans cesse a été amalgamé avec le fait de faire couler le sang animal. Ce genre de situation a été éloignée d'elles. Cela expliquerait sans doute pourquoi les femmes auraient été davantage chargées de la cueillette que de la chasse aux temps préhistoriques.

Ces interprétations ont nourri des croyances (permettre aux femmes de faire couler le sang alors qu'elles en perdent déjà tous les mois a été considéré comme dangereux), des interdits (une femme pourra difficilement encore aujourd'hui obtenir un poste de tueuse dans un abattoir), etc. Elles ont légitimé la division sexuelle du travail (la faiblesse des femmes les a écartées longtemps de certains secteurs, postes, activités) et la répartition symbolique des espaces privés et publics. Elles ont renforcé la domination masculine.

Diviser l'espèce humaine en deux sexes, attribuer des rôles différents à ces catégories, asseoir l'une d'elle dans une position dominante, autant de postulats qui relèvent du « *modèle archaïque dominant* » que l'ethnologue Françoise Héritier a étudié tout au long de sa vie partout dans le monde. Ce modèle a été élaboré à partir du souci humain de donner du sens au monde. Les êtres humains ont interprété ce qu'ils observaient de manière à l'inscrire dans une vision, une histoire cohérente. Mais les interprétations évoluent. Le modèle peut changer.

⁹ COHEN Claudine,
« L'homme préhistorique
était aussi une femme.
Regards sur la femme des
origines », dans COHEN C.,
CHAPERON S., FALQUET
J. e.a., *Eau et féminismes.
Petite histoire croisée de la
domination des femmes et de
la nature*, Paris, La Dispute,
2010, p. 79.

Par exemple, si la plupart des historiens s'accordent pour estimer que l'homme préhistorique chassait alors que la femme préhistorique cueillait des baies ou d'autres fruits, pourquoi estimer que la première activité prime sur la seconde ? Claudine Cohen, spécialiste de l'histoire de la paléontologie, signale que « chez les !Kung, peuple de chasseurs-cueilleurs actuels d'Afrique australe, chaque femme adulte rapporte chaque semaine deux tiers de la nourriture du groupe en végétaux »⁹. Leur activité est donc primordiale pour la survie de leur communauté. Ce n'est pas cette importance qui nous est rappelée, mais plutôt le fait que cette cueillette des temps préhistoriques a sans doute forgé une connaissance accrue des plantes et de la nature chez les

femmes, renforçant d'autant leur affinité avec la nature.

Les interprétations des observations des êtres humains et de leur environnement, au fil du temps, se sont ainsi transmises, s'imbriquant dans la construction des idéologies tout autant que des principes d'organisation sociale. Mais on l'a vu avec la cueillette et la chasse, si le lien femmes/nature se retrouve dans cette construction, cela peut constituer une opportunité mais cela peut aussi participer à l'infériorisation historique des femmes.

ENJEUX SOCIAUX DE L'ASSOCIATION « FEMMES ET NATURE »

Le risque est inévitable : dans un contexte de domination, tout fait farine au moulin du dominateur car il a le pouvoir, les moyens d'utiliser la ressource et dans le sens qui renforce sa position. Affirmer que les femmes sont « du côté de la nature » entraîne des conséquences que l'analyse féministe nous permet de débusquer. Examinons ici quelques effets pervers illustrés d'exemples concrets.

Renforcement des assignations à des rôles sociaux différents selon le sexe

Le féminisme, par son examen des rapports sociaux de sexe, a éclairé la manière dont l'organisation patriarcale répartissait les rôles sociaux différemment selon le sexe et comment cette répartition était source de discriminations et d'inégalités entre les femmes et les hommes. C'est en questionnant ce mécanisme que les femmes ont entamé leur longue marche vers une société plus égalitaire. Or, ces distinctions sociales basées sur le sexe des individu-e-s se légitiment à partir d'une partition entre ce qui serait « inné » et ce qui serait « acquis ».

Par exemple, dans le soin aux enfants, qui reste socialement largement attribué aux femmes (mères, grands-mères, accueillantes...), le patriarcat entretient la confusion entre la maternité (qui correspond au temps de la grossesse) et le maternage, c'est-à-dire tout ce qui se passe autour de l'enfant après sa naissance (y compris l'allaitement). Dans cette confusion, la référence à la nature, invoquée dans de nombreux livres de conseils aux familles, est utilisée pour que les mères restent assignées aux soins de l'enfant après sa naissance. Le rôle de la mère est « naturel » alors que le rôle du père, affecté aux soins relationnels, est considéré comme social.

Résultat pour les femmes : la double journée et la prescription sociale à mieux « concilier vie de famille et vie professionnelle » sous-entendu par des contrats à temps partiel, le sacrifice de sa carrière, etc. S'y ajoute, lorsque les emplois se raréfient ou que la démographie inquiète,

une pression sociale organisée pour pousser les femmes à allaiter, à rester chez elle pour le soin des enfants. Chris Paulis, dans le dossier de *Chronique féministe*, illustre ainsi comment l'allaitement au sein fait l'objet d'une désinformation structurée depuis plusieurs années. Françoise Héritier insiste : « c'est sur la base de cet instinct égoïste qui les pousserait à privilégier la maternité au détriment des intérêts de l'entreprise que s'opèrent au grand jour les discriminations professionnelles au recrutement ou à l'avancement dont souffrent les femmes, y compris les femmes célibataires et sans enfants »¹⁰.

¹⁰ HERITIER Françoise, *op. cit.*, p. 176.

Frein à l'égalité

¹¹ LIENARD Claudine, « L'heure de l'écoféminisme a-t-elle sonné ? », dans *Chronique féministe*, n°107, janvier/juin 2011, p. 10.

L'écoféminisme, issu du mouvement français de libération des femmes dans les années 70 et nommé par la Française Françoise d'Eaubonne¹¹, a montré comment la domination masculine, légitimée par les différences « naturelles » entre les hommes et les femmes, s'était alliée au capitalisme pour induire une domination de la nature elle-même.

Maria Mies, Vandana Shiva, dont l'analyse économique commune a été introduite chez nous par Edith Rubinstein et l'association féministe 29Rue Blanche, ont mis en lumière le parallélisme de cette double domination. Elles en ont montré les effets pervers sur les femmes, mais aussi sur la société toute entière et sur son écosystème. Elles ont posé les bases d'un nouvel humanisme débarrassé de la domination et tenté de le développer à partir des théories et des mouvements de l'écoféminisme. L'écoféminisme a bousculé le féminisme en abordant la dimension du corps, mais il n'a jamais mis de côté l'examen scrupuleux des rapports sociaux de sexe et s'il reconnaissait la maternité comme expérience de vie unique et fondamentale, il refusait qu'il devienne motif à assignation sociale.

Ce précieux garde-fou a été parfois dépassé notamment dans les évolutions de caractère spiritualiste des théories écoféministes. La physicienne Vandana Shiva a popularisé l'écoféminisme en illustrant ses nombreuses interventions de la référence au combat du mouvement Chipko qui a rassemblé de nombreuses femmes indiennes pour la sauvegarde de la forêt Reni. L'image de ces femmes protégeant les arbres de leurs bras (Chipko signifie en hindi « prendre dans ses bras ») a fait le tour du monde et enraciné pour longtemps ce rapport mythique des femmes à la nature. On sait maintenant que cette lutte de femmes était en fait mixte au départ, ayant mobilisé l'ensemble de communautés villageoises de la région de l'Uttar Pradesh, en Inde. Mais l'image est restée, emblématique d'une interprétation mystique de l'écoféminisme.

Le courant spiritualiste de l'écoféminisme a mis en avant l'image de la mère-nature, voire ranimé le culte de la déesse mère. Ce courant a renforcé le caractère essentialiste de l'écoféminisme, ce qui n'a pas été sans conséquence. La chercheuse Karine Gagné a montré que cette

¹² GAGNÉ Karine,
« Ecoféminisme et
développement : l'impasse de
l'essentialisation du lien
femme/nature », dans
Altérité, vol.7 n°1, 2010, p.
51.

¹³ MIES Maria,
« L'écoféminisme, unité et
diversité », dans
VERSCHUUR Christine
(dir.), *Cahiers Genre et
développement*, n°6, 2007, p.
43.

¹⁴ TRUSSART Nathalie,
« Merci Madame ! Grâce à
vous une robe est passée dans
ma vie »... à moins que ce ne
soit une jupe !, dans *Scum
Grrrls*, n°18, Été 2011, p. 7.

référence a été utilisée dans des projets de développement pour cadrer des femmes à des tâches moins valorisées socialement et financièrement. Du fait de leur affinité plus grande avec la nature, des femmes ont été assignées au rôle « *d'agentes productives et efficaces de la gestion des ressources naturelles* », l'argument de l'écoféminisme légitimant « la fonction utilitaire qu'implique une telle participation des femmes, et ce, grâce à une affinité supposée entre femme et nature »¹².

Cette dérive est d'autant plus abusive que l'écoféminisme a critiqué clairement l'essentialisme biologique et la notion de détermination biologique. Maria Mies le précise : « La différence actuelle que l'on note entre homme et femme dans leurs relations à la nature ou à leur corps est une résultante historique. C'est le résultat de 6000 ans de patriarcat et, plus récemment, du capitalisme, du colonialisme aussi »¹³.

Risques pour la santé

Maintenues dans une position de dominées par l'organisation patriarcale de nos sociétés, les femmes sont davantage en butte à la violence, qu'elle soit d'ordre économique, physique ou psychologique. Si elles tentent, en renforçant leurs droits, de s'en défendre au mieux, cela ne leur permet pas encore, même dans des pays légalement égalitaires comme la Belgique, d'échapper à toutes les situations où cette violence se manifeste concrètement.

Les femmes cherchent, dès lors, à se protéger notamment par des techniques d'autodéfense mais les associations qui les initient à ces méthodes savent que le principal obstacle se trouve dans la tête même des femmes, dans cette représentation d'elles-mêmes, de cette « nature féminine » à laquelle elles ont dû se conformer dès leur naissance. Un formatage qui les rend « physiquement et mentalement dépourvues des moyens et techniques susceptibles de les rendre capables de faire face à la violence qu'elles subissent sur un autre mode que la plainte, l'incantation ou l'indignation ; qui les maintient dans le sentiment qu'il leur est interdit de blesser autrui, quand bien même cet autrui les maltraite à répétition depuis de nombreuses années »¹⁴.

Ce frein mental s'apparente sans doute à l'association archaïque entre le sang menstruel et l'interdit de faire couler le sang qui a été posé aux femmes et que nous avons maintenu depuis la fin de la Préhistoire. Ce stéréotype de la femme non agressive ressort bien d'une construction sociale et même si elle est admise depuis des millénaires, cette représentation des femmes peut être mise en question surtout si elle ne convient plus aux aspirations sociales actuelles. En l'occurrence, elle maintient les femmes dans une posture passive et résignée qui peut leur coûter la vie en cas d'agression. La réalité des faits, contrairement

à ce qui se passe dans les films et séries télévisées, indique qu'une femme qui se défend court beaucoup moins le risque d'être blessée ou tuée. Il faut donc pour cela qu'elle s'accepte non-naturelle, une espèce d'*alien* en quelque sorte.

Accès à l'emploi « vert »

Consciente des risques environnementaux et climatiques croissants, une mouvance écologiste s'est développée dans laquelle se retrouvent le souci de la protection des ressources naturelles, le souhait d'un développement durable, l'émergence d'une culture alternative moins consummatrice. Est-ce que le lien femmes/nature joue dans cette mouvance et favorise l'accession des femmes à des positions clés ? Seules, des études et des enquêtes permettraient de discerner précisément où elles se retrouvent dans les organisations produites par cette mouvance écologiste. Des témoignages et observations rassemblées dans le dossier de la *Chronique féministe*, il ressort néanmoins des tendances : les femmes seraient davantage impliquées dans les associations de protection de la nature que dans les secteurs économiques labellisés « développement durable ». Dans la plupart des organisations, associatives, politiques ou industrielles de la mouvance « verte », se repèrent le plus souvent les mêmes caractéristiques que dans les autres secteurs : davantage de femmes à la base et davantage d'hommes au sommet, davantage de femmes dans les fonctions moins lucratives, etc.

Anne-Marie Balthasart, militante écologiste et ancienne syndicaliste, a analysé dans les grandes lignes comment les femmes se retrouvaient dans les emplois dits « verts » en Wallonie. Que ce soit dans les nouveaux métiers qui se créent (traitement des déchets, gestion des réserves naturelles, etc) ou dans les métiers traditionnels qui intègrent de nouvelles compétences liées à l'environnement, les stéréotypes sexistes restent à l'œuvre et induisent des disparités comparables aux autres secteurs, les filles étant moins prisées dans les filières technologiques par exemple. Sans une attitude volontariste, souligne Anne-Marie Balthasart, les femmes risquent de retrouver les mêmes obstacles discriminatoires dans les filières d'emploi du secteur environnemental. Or, « on ne trouve pas une approche qui prenne en compte la présence massive des femmes sur le marché de l'emploi, ni de mesures favorisant l'accès aux emplois verts »¹⁵ dans le dernier Plan wallon Marshall 2. Vert.

Face aux constats des problèmes écologiques et environnementaux, « les institutions et les gouvernements cherchent à mobiliser les femmes pour qu'elles soient partie prenante des processus de gestion de ces problèmes rendus visibles »¹⁶, mais dans cette mobilisation, l'activation du lien femmes/nature reste dans les limites de rapports sociaux de sexe inégalitaires.

¹⁵ BALTHASART Anne-Marie, « Les emplois verts ou métiers de l'environnement, une source d'emplois pour les femmes ? », dans *Chronique féministe*, n°107, janvier/juillet 2011, p. 52.

¹⁶ PAQUEROT Sylvie, « S'abreuver d'eau, de politique et de féminisme », dans COHEN C., CHAPERON S., FALQUET J. e.a., *Eau et féminismes. Petite histoire croisée de la domination des femmes et de la nature*, Paris, La Dispute, 2010, p. 19.

Accès à l'espace public

¹⁷ GUÉRIN Serge (entretien avec), « Le 'care' est-il féministe ? », dans *Le Temps des femmes, Alternatives économique hors série*, n°51, septembre 2011, p. 156.

¹⁸ Voir le programme de la Journée d'Etude *Espaces (pour quels) publics: genre et (im)mobilité* du 23 septembre 2011 sur le site de l'UF www.universitedesfemmes.be

¹⁹ ORTAR Nathalie, «La campagne, la maison et les femmes : aux limites des mobilités périurbaines en France», in GAVRAY Claire (sous la direction de), *Femmes & Mobilités*, Marcinnelle, CORTEXT Jean-Marc Dubray éd., 2007, p. 221-237.

Dans le domaine de la mobilité et de l'utilisation des espaces privés et publics, la naturalisation est aussi à l'œuvre pour justifier une organisation sociale qui affecte prioritairement l'espace public aux hommes et l'espace privé aux femmes. Or, comme le fait d'avoir des seins ne peut imposer aux femmes le travail de nourrissage des enfants, le fait de les faire naître ne peut les restreindre au foyer. C'est « le processus de domination masculine, qui a figé une réalité objective (le fait que les femmes donnent naissance aux enfants) en un enfermement des femmes dans la sphère domestique »¹⁷ pendant que l'homme affronte les dangers du dehors, les grands espaces, l'extérieur.

Lors d'une journée d'étude consacrée au genre et à la mobilité¹⁸ organisée par l'Université des Femmes en septembre 2011, la sociologue du travail Annie Dussuet a montré que cette assignation avait des incidences profondes sur la manière dont les femmes étaient autorisées à investir les espaces publics (dont le monde du travail salarié). Elles y sont, en effet, admises pour autant qu'elles gardent les particularités de leur position « à l'intérieur, au foyer », à savoir rester en charge du soin des autres, jouer dans le registre relationnel affectif et échanger sur le mode du don et donc de la gratuité. Or, le « vivre ensemble » dans les espaces publics est possible même pour un grand nombre de personnes parce que ses occupants vaquent à leurs affaires, n'ont pas de relations affectives et échangent entre eux sur le mode économique. Les femmes sont donc handicapées en quelque sorte lorsqu'elles sont dehors (y compris dans l'espace du travail, de l'entreprise) et, faute de faire le lien entre leur malaise et son origine culturelle, se sentent légitimement amenées à préférer rester chez elles.

Cette obligation sociale à privilégier leur foyer, fondée sur la « nature » maternelle des femmes, peut aller jusqu'à pénaliser leur carrière professionnelle. L'étude menée par la chercheuse française au Laboratoire d'Economie des Transports Nicole Ortar¹⁹ montre que les familles qui s'installent en périphérie urbaine (pour le bien des enfants) peuvent le faire parce que les femmes aménagent leur temps de travail et leurs déplacements parfois au sacrifice de leur carrière, d'un travail qui convient mieux à leur formation mais qui les oblige à se déplacer plus loin du domicile familial.

On le voit, le lien entre femme et nature est invoqué différemment selon la situation : s'il légitime l'assignation des femmes au maternage, il ne légitime pas la possibilité pour elles de se sentir à l'aise à tout moment dans des espaces naturels (aller dans un bois la nuit ne leur est pas conseillé et si elles s'y font agresser, elles l'auront bien cherché !).

RECOMMANDATIONS EN GUISE DE CONCLUSIONS

Transformer un handicap en atout

Si le lien entre les femmes et la nature n'a pas grand-chose de « naturel » comme on l'a vu, il a néanmoins fait l'objet d'une construction sociale qui a permis sa concrétisation dans de nombreuses circonstances et de nombreux domaines. Faut-il, pour éviter les risques de dérives inégalitaires évoquées plus haut, refuser ce lien et arrêter de favoriser tout ce qui le mettrait en exergue ? Ce serait jeter le bébé avec l'eau du bain et renier un savoir et une expertise formidables accumulés par les femmes au cours de l'histoire humaine. Les femmes ont développé des connaissances et des pratiques qui peuvent être précieuses pour protéger notre environnement et assurer le maintien des ressources naturelles. Dans la littérature relative au processus de développement, les femmes « sont décrites comme des gestionnaires de l'environnement 'par nature' privilégiées qui, depuis des générations, ont accumulé des connaissances spécifiques, différentes et plus appropriées que celles des hommes en général sur les processus naturels »²⁰. Elles ont développé un savoir quotidien de l'usage des plantes et de leurs propriétés. Des études ont montré qu'elles pratiquaient davantage des modes de déplacements collectifs moins énergivores et polluants. Elles sont championnes de tout ce qui concerne le soin, le *care*. Il reste à se battre pour que ces atouts constituent une source de valorisation sociale et économique plutôt que l'argument d'exploitation abusive, de cantonnement à des emplois dévalorisés.

Imposer l'analyse de genre dans les processus, organisations, décisions

Pour que le lien femmes/nature ne soit pas prétexte au renforcement des inégalités au détriment des femmes, l'attention aux différences de l'impact des décisions et des projets sur les femmes et sur les hommes doit devenir systématique. Les mouvements féministes ont utilisé la notion de genre social pour analyser les rapports sociaux de sexe. Ils ont aussi mis au point la théorie et la pratique du *gender mainstreaming*²¹ qui permet de vérifier si les politiques publiques vont dans le sens de la réduction des inégalités de sexe.

Ces principes et ces méthodologies doivent être davantage intégrés et utilisés dans le secteur environnemental et les organisations écologistes. Cette pratique devrait entrer dans les critères d'évaluation et conditionner l'octroi d'aides publiques.

Politiser la protection de l'environnement

Pour réaliser le dossier « Féminisme et écologie » de *Chronique féministe*, un échange a été organisé entre des militantes engagées à la fois dans les luttes écologistes et féministes. Elles ont observé que, si

²⁰ BRAIDOTTI Rosi, CHARKIEWICZ Ewa, HÄUSLER Sabine, WIERINGA Saskia, « Les femmes, l'environnement et le développement durable », VERSCHUUR Christine (dir.), *Cahiers Genre et développement*, n°6, 2007, p. 22.

²¹ Le *gender mainstreaming*, ou approche intégrée de la dimension de genre, est une stratégie qui a pour ambition de renforcer l'égalité des femmes et des hommes dans la société, en intégrant la dimension de genre dans le contenu des politiques publiques. Une politique qui intègre la dimension de genre est une politique dans le cadre de l'établissement de laquelle on a examiné de manière comparative la situation des femmes et des hommes concernés, on a identifié les éventuelles inégalités entre les sexes, et on a cherché à les réduire ou à les éliminer. (site de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes : www.iefh.be)

les liens féministes étaient plus forts avec l'écologie politique qu'avec l'écologie associative, c'était sans doute dû au fait que nombre d'organisations de protection de la nature ne développent pas ou trop faiblement l'analyse politique des situations qu'elles observent et combattent. La planète et les femmes auraient beaucoup à gagner si la politisation de la mouvance verte était plus forte et se renforçait notamment des analyses et des méthodologies féministes.

Les militantes invitées à s'exprimer insistent également sur la nécessité de maintenir un investissement féministe dans l'écologie politique. Claudine Drion, spécialiste des questions « genre et développement durable » dans l'association *Le Monde selon les Femmes* rappelait les échéances internationales en matière de développement durable et le rendez-vous international « Rio+20 » en 2012. Elle remarquait que les préparatifs « font l'objet d'un travail de sape des courants fondamentalistes allant du Tea Party américain au Vatican en passant par des pays arabes et africains. Pour ceux-ci, la notion de genre doit être interprétée au profit de l'exclusivité du modèle de la famille traditionnelle ainsi que du caractère naturel (voire divin) de la différence sexuelle, ce qui entraîne au plan politique pénalisation de l'IVG, suppression des droits sexuels, homophobie, droit de l'embryon... »²². Ses craintes se sont avérées fondées puisque les textes issus de « Rio+20 » ont, à l'indignation du Groupe Majeur Femmes, gommé la nécessité de garantir aux femmes leurs droits reproductifs²³.

²² DRION Claudine, « Genre et développement durable », dans *Chronique féministe*, n°107, janvier-juin 2011, p. 47.

²³ Position finale du Groupe majeur Femmes suite à Rio + 20, 25 juin 2012, <http://www.adequations.org/spip.php?article1843>.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CARNINO Guillaume, *Pour en finir avec le sexisme*, Paris, Editions l'Echappée, 2005.

COHEN C., CHAPERON S., FALQUET J. e.a., *Eau et féminismes. Petite histoire croisée de la domination des femmes et de la nature*, Paris, La Dispute, 2010

D'EAUBONNE Françoise, *Le féminisme. Histoire et actualité*, Paris, Alain Moreau éditeur, 1974

DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, Presses universitaires de France, 2008

« Ecologie et féminisme : un tandem ? », *Chronique féministe* n°107, Bruxelles, Université des Femmes asbl, janvier-juin 2011

GAGNÉ Karine, « Ecoféminisme et développement : l'impasse de

l'essentialisation du lien femme/nature », dans *Altérités* vol.7 n°1, 2010, p. 39-60

GAVRAY Claire (sous la direction de), *Femmes & Mobilités*, Marcinelle, CORTEXT Jean-Marc Dubray éd., 2007

« Genre, mouvements populaires urbains et environnement », *Cahiers genre et développement* n°6, Paris, L'Harmattan, 2007

HELLER Chaia, *Désir, nature et société. L'écologie sociale au quotidien*, Montréal - Les éditions écosociété et Lyon- Atelier de création libertaire, 2003

HERITIER Françoise, *Hommes, femmes, la construction de la différence*, Paris, Editions Le Pommier et Cité des Sciences et de l'Industrie, 2005

« Le Temps des femmes », *Alternatives économique hors série*, n°51, septembre 2011

MIES Maria, SHIVA Vandana, *Ecoféminisme*, Paris, L'Harmattan, 1998

VIDAL Catherine, *Hommes, femmes : avons-nous le même cerveau ?*, Paris, Editions Le Pommier, 2007
